

L'EXTRÊME DROITE CONTRE LES DROITS DES FEMMES

Les femmes ont toujours moins soutenu l'extrême droite que les hommes... Peut-être parce que la place faite aux femmes par l'idéologie et ces mouvements la réduisent à un « être de dévouement » qui est éloigné de leur aspiration à l'égalité et à l'émancipation que soutient la CGT...

Hier comme aujourd'hui, les dimensions racistes, xénophobes et nationalistes s'articulent très nettement avec la dimension sexiste.

Le FN défend toujours la préférence nationale et la préférence familiale. Dans ce cadre, les femmes françaises sont appelées à la fonction de reproduction pour la nation, en accroissant la natalité. La « famille française » – couple hétérosexuel, marié, avec des enfants – est considérée comme la cellule de base de l'ordre social et national. Dans cette logique, la répartition des fonctions cantonne les femmes à un rôle de mère et d'épouse qui reste au foyer.

Référence pour l'extrême droite catholique, la « vierge Marie » représente l'image de celle qui se dévoue, se sacrifie, et qui n'existerait qu'à travers l'homme qu'elle met au monde. Marie est associée à Jeanne d'Arc, à d'autres personnages comme des reines (Blanche de Castille par exemple)... Elles offrent l'image de la femme idéale comme être de pureté, de dévouement, soit par la virginité, soit par la maternité. Un dévouement qui dépasse sa vie personnelle. De plus, une figure comme celle de Marie est instrumentalisée afin d'exalter la civilisation occidentale et chrétienne. Celle de Jeanne d'Arc sert régulièrement à dénoncer « l'invasion étrangère », les immigrés.

Un récent communiqué du FN sur la natalité est sans équivoque : « *La natalité française s'effondre... alors que l'immigration augmente encore. [...] Cette évolution est particulièrement inquiétante... Elle est la conséquence directe des attaques en règle contre la politique familiale menées par les gouvernements de François Hollande et poursuivies par celui d'Emmanuel Macron* » qui préféreraient « *subir une immigration de masse plutôt que de promouvoir une véritable politique familiale et nataliste* ». La place assignée aux femmes serait donc celle d'être seulement un ventre ? Mais alors, pourquoi les députés FN se sont-ils opposés à un congé maternité européen de 20 semaines ?

Même si Madame Le Pen a voulu gommer cette image dans sa campagne en se présentant comme une femme « divorcée, mère de trois enfants », « moderne » et « libre », elle ne parle des femmes dans son programme qu'une seule fois à la proposition n° 9 (sur 144) : « *Défendre les droits des femmes : lutter contre l'islamisme qui fait reculer leurs libertés fondamentales ; mettre en place un plan national pour l'égalité salariale femmes-hommes et lutter contre la précarité professionnelle et sociale.* »

Outre l'instrumentalisation de l'islamisme qui mettrait en danger la place des femmes, comme elle le fait systématiquement dès qu'un fait divers ou une simple rumeur lui permet de rabâcher sa diatribe, la candidate se déclarait pour l'égalité salariale femmes-hommes...

Pourtant, les votes du FN à l'Assemblée nationale et au Parlement européen ne vont pas dans ce sens. En mars 2016, le Parlement européen votait sur l'avancée de l'égalité femmes-hommes au sein de l'Union européenne.

L'extrême droite a rejeté l'article 5, qui souligne « *qu'une participation égale des femmes et des hommes au marché du travail permettrait d'augmenter de manière substantielle le potentiel économique de l'Union européenne* », et l'article 21, qui invite la Commission et les États membres à « *étudier la possibilité d'inclure des clauses de parité femmes-hommes dans les appels d'offres pour des marchés publics* ». Nous sommes donc dans le double discours !

Dans son programme présidentiel en 2012, Marine le Pen proposait également un revenu pour « *les mères au foyer* ». Depuis, le terme a été habilement remplacé par « *la libre répartition du congé parental* » dans le programme de 2017 (proposition 55). C'est ce qui existait jusque très récemment, et on sait ce que ça donne dans la pratique : ce sont très majoritairement les femmes qui le prennent et pas toujours par choix (stéréotypes sexistes, salaire inférieur au conjoint...), ce qui pénalise un peu plus leur déroulé de carrière, leur rémunération et leur retraite. Il est clair ici que c'est bien à une société à deux vitesses que ce discours invite : certes, on ne remet pas en cause le droit au travail des femmes, mais on affirme ici que « *c'est une liberté de ne pas travailler* » et on suggère que les plus précaires s'arrêtent de travailler, tandis que les plus qualifiées pourront continuer. Rien n'est proposé évidemment pour lutter contre la précarité que subissent les femmes (et les hommes), rien contre toutes les inégalités, notamment salariales...

En mars 2016, l'eurodéputé FN Dominique Martin prônait « *le droit des femmes à rester chez elles* ». Argument : « *Ça aurait l'avantage de libérer des emplois, ça aurait l'avantage de donner une meilleure éducation à nos enfants, ça aurait l'avantage de sécuriser nos rues parce qu'ils n'y traîneraient pas et ne seraient pas soumis à la drogue.* »

Dans le même texte, l'extrême droite s'est opposée au droit à l'avortement : ils ont voté contre le paragraphe 45 qui insistait sur le fait que les femmes « *doivent avoir le contrôle de leur santé et de leurs droits sexuels et reproductifs* », notamment « *grâce à un accès aisé à la contraception et à l'avortement* ». L'eurodéputé Aymeric Chauprade avait alors dénoncé le texte, selon lui « *un éloge de la culture de mort par le soutien explicite qu'il apporte à l'avortement, véritable arme de destruction massive contre la démographie européenne* ».

Et si Madame Le Pen dit accepter le droit à l'avortement, le site du FN met plus en évidence l'attaque en règle contre ce droit par Marion Maréchal, laquelle déclarait vouloir couper les subventions au Planning familial pendant que sa tante voulait « seulement » imposer au Planning d'aider les femmes à poursuivre leur grossesse...

Nous pourrions enfin rappeler leur volonté de revenir sur le mariage pour tous, leur volonté de réserver la PMA aux seuls couples mariés et pour raison médicale...

TOUTES CES ORIENTATIONS SONT À L'OPPOSÉ DE CE QUE DÉFEND LA CGT :

- le droit des femmes à travailler et donc à être autonome dans leurs choix de vie ;
- l'égalité réelle femmes-hommes dans l'entreprise, égalité salariale, égalité de carrière : garantir l'égalité sala-

riale par de réelles sanctions pour les entreprises et administrations qui discriminent, la revalorisation des métiers à prédominance féminine, la fin des temps partiels de moins de 24 heures par semaine ;

- affirmer le soutien à la parentalité : allonger les congés maternité et paternité, évaluer la réforme du congé parental, revaloriser le congé parental qui est un levier indispensable à un meilleur partage, qui doit être pris en charge au même niveau que le congé maladie (minimum 50 % de la rémunération), avec un minimum forfaitaire de 50 % du Smic, élaborer un grand plan de création de places en crèches et des droits garantis par la loi à 10 jours enfants malades (sans jours de carence) pour tous les parents d'enfants de moins de 12 ans ;
- des mesures pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail et pour protéger les femmes victimes de violences ;
- un accès libre et remboursé à la contraception et à l'IVG sur tout le territoire, la suppression de la double clause de conscience spécifique à l'IVG ;
- la mixité des filières de formation et des métiers ;
- agir pour la fin des stéréotypes de genre et du sexisme à l'école et dans les médias.